

À la découverte de Soignolles en Brie

Le guide pour les nouveaux habitants

Mars 2025

LE MOT DU MAIRE

Chers Soignollaises, chers Soignollais.

Vous avez choisi d'habiter notre village, l'équipe municipale est heureuse de vous y accueillir.

Notre village briard est blotti dans la vallée de l'Yerres et nous consacrons tous nos efforts à le préserver d'une urbanisation excessive, ceci afin de lui conserver son authenticité, sa tranquillité et son cadre verdoyant.

Les activités agricoles restent importantes : grande culture des céréales et de betteraves sucrières, vous y verrez aussi de nombreuses pâtures pour les chevaux.

Le tissu associatif est très diversifié et de nombreuses activités pour petits et grands vous sont proposées.

Nous espérons que vous apprécierez la qualité de vie de notre village et serons toujours heureux de vous rencontrer au fil de notre quotidien.

Chaleureusement,

Serge BARBERI

Maire de Soignolles-en-Brie

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p.2
Un peu d'histoire	p.4
Soignolles aujourd'hui	p.5
Conseil Municipal et CMJ	p.6
Les services aux habitants	p.8
Les services médicaux	p.10
Commerce et entreprises	p.11
Vie culturelle et sportive	p.12
Vie associative	p.13
La petite enfance	p.14
Les assistantes maternelles	p.15
L'enfance	p.16
Cantine et centre de loisirs	p.17
La gestion des déchets	p.18
Horaires des déchetteries	p.19
Travaux	p.20
Les nuisances	p.21
La rivière et le Plan Communal de Sauvegarde	p.22

UN PEU D'HISTOIRE

L'origine du nom de Soignolles-en-Brie reste incertaine. Plusieurs hypothèses ont été avancées :

► **CICONIA** du nom qui fait référence à l'élevage d'une grande quantité de cigognes.

► **SONIOLA** du verbe **SONIARE** : procurer, fournir, mot employé dès le XIII^e siècle en language bas-latin ou francique. Sogniola était lui-même une déformation du mot latin, plus ancien **HOSPITIOLUM** signifiant hospice, lieu où l'on soigne, mais aussi logement pour les voyageurs et les pélerins.



Au XIII^e siècle, il existait de nombreux moines hospitaliers détachés des monastères et s'occupant des sortes de relais sur les trajets importants. Soignolles qui ressemble beaucoup à SOIGNIES possédait un prieuré qui fut un centre de pèlerinage pendant plusieurs siècles : on venait y vénérer la relique du crâne de Saint-Sébastien.

Lieu de passage obligé, à cause du gué sur l'Yerres, de la route de Melun-Lagny, il est probable que Soignolles dut d'abord être un refuge, un abri de nuit pour les voyageurs et les pèlerins attardés, au milieu d'une vallée beaucoup plus boisée qu'aujourd'hui. Les moines du Mont Saint-Sébastien étaient des guides pour la traversée du gué de l'Yerres et des gardiens pour la sécurité du passage.

SOIGNOLLES AUJOURD'HUI

La commune et ses hameaux

La commune de Soignolles-en-Brie compte un peu plus de 2 000 habitants. Le territoire de 1077 ha est réparti entre le centre du village et les hameaux de Barneau, du Mont Saint-Sébastien et de Cordon.

Les commissions municipales

Plusieurs commissions de travail se réunissent régulièrement : urbanisme, jeunesse, sport et vie associative, environnement, affaires scolaires, culture et communication, affaires sociales et 3ème âge.

Des réunions de quartiers sont régulièrement proposées aux habitants pour échanger.

L'intercommunalité

Depuis le 1er janvier 2017, la commune a intégré la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

Les compétences sont : développement économique, aménagement de l'espace, accueil des gens du voyage, ordures ménagères, aménagement numérique, réseau de lecture et bibliothèque itinérante, sport, culture et loisirs, lutte contre l'incendie et le secours, transport, protection et mise en valeur de l'environnement, construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, action sociale, assainissement, eau potable.

Une navette emmène les personnes âgées à Brie-Comte-Robert le vendredi matin 9h20 à l'arrêt de bus du bas de la rue de Solers.

Un portage de repas à domicile existe (se renseigner en mairie pour plus de détails).

L'épicerie sociale intercommunale se trouve à Grisy-Suisnes (un dossier est à remplir en mairie de Soignolles auprès du Centre Communal d'Action Sociale.)



CONSEIL MUNICIPAL ET CMJ

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux

Serge BARBERI	Maire et président du CCAS.
Nicole VIBERT	1ère adjointe en charge de l'enfance, la jeunesse et du scolaire.
Matthieu VERHEYDEN	2ème adjoint en charge de l'urbanisme, du PLU et de la communication.
Danièle CARON-AERNOUDTS	3ème adjointe en charge des associations, de la culture et de l'action sociale. Membre du CCAS.
Alain BRUCHER	4ème adjoint en charge des travaux et de l'environnement.
Madeleine MORGEN	5ème adjointe en charge du 3ème âge et du handicap.
Romain FROGER	Commissions communication, animation du village.
Martine FOURNIER	Commissions animation du village, des ainés, du patrimoine. Membre du CCAS.
Samuel MESMIN	Commissions animation du village, affaires scolaires.
Andréa CARLIER	Commissions des ainés, animation du village, du patrimoine. Membre du CCAS.
Patrick BÉZARD	Commissions affaires scolaires, travaux et environnement, du patrimoine.

CONSEIL MUNICIPAL ET CMJ

Claire MARANDIN	Commissions du patrimoine, travaux et environnement, affaires scolaires.
Daniel LECUYER	Commissions travaux et environnement, urbanisme,
Jessica SACY	Commissions animation du village, affaires scolaires.
Gérald BLAY	Commissions animation du village, affaires scolaires.
Alice CAPPELLARI	Membre du CCAS.
Julien RAMBAUD	Commissions Communication, animation du village, affaires scolaires.
Béatrice LENOIR-N'KAOUA	Commission du patrimoine. Membre du CCAS.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Aëlis BEZARD	Maire du CMJ	CHAMBAUD Mathilde	Conseillère
Tiago CALCADA RODRIGUES	Adjoint	BEZARD Eline	Conseillère
Lola FONTAINE	Adjointe	LENOBLE Nolan	Conseiller
Léa JUSTINO	Adjointe	MOTTEAU Margaux	Conseillère

LES SERVICES AUX HABITANTS

Les services administrés par la Commune

La Mairie 01.64.42.55.77

Rue de Corbeil

Site internet: www.ville-soignollesenbrie.fr



Et sur votre téléphone mobile avec l'application PanneauPocket

Horaires d'ouverture

lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

le vendredi de 16h à 19h

le samedi de 9h à 12h

L'Agence Postale Communale 01.64.16.00.47

Rue de Corbeil

Horaires d'ouverture

Identiques à ceux de la mairie



Emploi

- France Travail à Brie-Comte-Robert : 39.49
 - Mission Locale à Melun : 01.64.56.48.40
 - Maison Départementale des Solidarités de Tournan : 01.64.25.07.50

Transport

Les lignes de bus et les horaires sont consultables sur le site :

www.jledefrance-mobilites.fr

LES SERVICES AUX HABITANTS

Santé, social

Maison Départementale des Solidarités (MDS) de Tournan

Accueil téléphonique : 01.64.25.07.04

Permanence d'une assistante sociale à l'hôpital Brie Comte Robert
Pavillon Beauverger - 17, rue Petit de Beauverger

La sécurité sociale:

Numéro unique 24h/24 et 7J/7 tél : 118 500

www.ameli.fr

Urgences

GENDARMERIE (Coubert) : 01.64.06.66.78

POMPIERS : 18

Dépannage ENEDIS (ex EDF) : urgence : 0810 333 077

Dépannage ENGIE (ex GDF) : urgence : 0810 433 077

Dépannage SUEZ (eau potable) : urgence : 0977 401 143

Autres services

Suez (eau potable et assainissement collectif)

Service client : 09 77 40 84 08

Centre des Impôts SENART LIEUSAINT : 01.60.18.87.17

SyAGE (gestion des crues) : www.syage.org

LES SERVICES MEDICAUX

Les services médicaux

Cabinet médical Saint Antoine

15, rue de Champeaux - Soignolles

En cours de restructuration

Groupe hospitalier Sud île de France (URGENCES) tél : 01.81.74.17.17

270, Av. Marc Jacquet - Melun

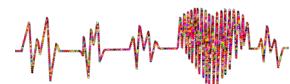
Consultations d'urgence de Guignes sur RV

tél : 0825 747 499 / 737

Horaires : Tous les jours à partir de 20h

Le samedi à partir de 12h

Dimanches, jours fériés et ponts



Consultations d'urgence Hôpital des Forcilles sans RV

77 150 Férrolles-Atilly

tél : 01.60.64.62.42

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 23h

Kinésithérapeute - Bernard Muller sur RV

tél : 01.64.06.64.28

3 bis rue de Corbeil - Soignolles

Cabinet infirmier de Guignes sur RV

tél : 01.64.06.36.36

4 rue Clément Ader - Guignes

Infirmière - Karine Gili sur RV

tél : 01.38.91.91.52

3, allée du Barrage - Soignolles

Ostéopathe - Benjamin Parain

tél : 06.67.36.27.43

113 bis rue de Cordon et Meillant - Soignolles

Pharmacies

Pharmacie de la Poste

tél : 01.64.06.69.47

1, rue Aristide Briand 77 170 Coubert

Pharmacie

tél : 01.64.05.23.22

6, Grande Rue 77166 Evry-Grégy sur Yerres

COMMERCES ET ENTREPRISES

Commerces alimentaires

Epicerie « votre Marché »

tél : 01.64.51.07.65

Face à l'Eglise - rue de Corbeil

Boulangerie « Chez Eugène »

tél : 01.64.06.67.88

Rue de Corbeil

Le Repère du Yéti - Camion-pizza

commandes : 06.66.23.35.06

le lundi soir à partir de 17h30 - Face à l'église

Poulet frit - Food Truck

tél : 06.61.37.73.53

Le mercredi soir à partir de 17h - Face à l'église

Marché

Le vendredi soir de 16h à 19h - Place du Marché, rue de Champeaux

Les grandes surfaces les plus proches sont situées à Brie-Comte-Robert, Guignes, Melun et Lieusaint-Sénart.

Autres commerces

Bar / tabac « Le bar d'Hélène »

Rue de Corbeil

Garage AUTO 77 Sarl

tél : 06.51.71.30.56

45, rue Arthur Chaussy

Entreprises

Une zone d'activité est située au Mont Saint Sébastien. La commune de Soignolles en Brie recense de nombreuses entreprises industrielles, commerçantes, agricoles ou artisanales. Pour rechercher une entreprise de la commune, veuillez consulter le site KOMPASS : www.kompass.com/

VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

Culture et loisirs

La bibliothèque municipale tél : 01.64.16.00.47

Partageant ses locaux avec l'agence postale communale, la bibliothèque municipale est située près de la Mairie. C'est un lieu d'échange, de partage et de détente. L'inscription est gratuite.

Horaires d'ouverture au public

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h15

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Fermeture pendant les vacances scolaires

Sessions de bébés lecteurs chaque 1er lundi du mois, de 9h10 à 10h

La salle polyvalente

Location aux Soignollais uniquement

Tarifs

De 9h à 18h 130 €

De 18h à 2h du matin 260 €

De 9h à 2h du matin 330 €

La salle n'est pas louée en soirée de mi-juin à mi-septembre pour préserver la tranquillité des riverains.

Les autres salles

La commune met également à la disposition des associations plusieurs salles d'activités , ainsi que la salle des Fêtes et la salle Polyvalente.

Sport

Dans cet environnement rural et privilégié, la commune a souhaité permettre aux habitants de bénéficier d'espaces sportifs et familiaux , parmi lesquels, la salle d'activités sportives, le terrain multisports, le terrain de tennis et le boulodrome.

VIE ASSOCIATIVE

Les parents d'élèves

F.C.P.E

M. Patrick BEZARD

Les activités socioculturelles

A.C.T.B

Mme Danielle LUQUIN

ATELIER DE PATCHWORK

Mme Jocelyne TEILLAGORY

SCRABBLE

Madame Corinne DELAUME

DEMONS ET MERVEILLES

Mme Nicole VIBERT

ASSENDIS (sauvegarde de l'église)

Mme Denise GUILLET

Les activités sportives

JUDO www.judoclubsoignolles.fr

M. Denis LAPRET

CHANBARA www.judoclubsoignolles.fr

Mme Audrey BECKRICH

FITNESS et STRETCHING judoclubsoignolles.fr

Mme A. BECKRICH

YOGA

Mme Sandrine ASSAILLY

TENNIS

M. Joaquim RAPOSO

Les associations à caractère social

A.P.A.E.I

L.A.C.I.M

Mme Denise GUILLET

Les activités proches de la nature

PECHE Aappma

Mme Wendy WEISS

CHASSE

M. Olivier GESTIN

La Mairie organise un Forum des associations chaque année, au mois de septembre.

Pour tout renseignement complémentaire rendez vous sur le site internet de la mairie: www.ville-soignollesenbrie.fr/je-sors/culture-sport-et-loisirs/

LA PETITE ENFANCE

16 assistantes maternelles agréées sont installées sur la commune. Certaines d'entre elles font partie du **RPE** (Relais Petite Enfance) qui est un service intercommunal. Le RPE s'adresse aussi bien aux familles, qu'aux professionnels de la petite enfance.

Pour les familles, le RPE propose:

- ◆ Un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants.
- ◆ Des informations sur les démarches administratives à accomplir et la réglementation du travail.
- ◆ Un soutien à la fonction parents - employeurs.
- ◆ Des rencontres avec des professionnels lors de temps festifs ou de réflexion.

Pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile, le RPE offre :

- ◆ Des temps de rencontre et d'échange entre professionnels, avec les enfants accueillis, pour rompre l'isolement, faire connaissance, échanger.
- ◆ Des informations sur la réglementation du travail, un soutien à la fonction de salarié.
- ◆ Des animations, des réunions thématiques.
- ◆ Une documentation variée, des prêts d'ouvrages.
- ◆ Des rencontres avec les parents lors de temps festifs ou de réflexion.

Pour contacter le RPE : 01.64.16.46.72

Courriel: rpe@ccbrc.fr

Plus d'infos sur www.briedesrivieresetchateaux.fr/

Jour d'intervention:

Tous les jeudis en salle polyvalente



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune

ABO Valérie	20 allée du Prieuré	06 62 76 27 46
ANQUETIL Delphine	3 ter rue du Plaidoyer	06 20 06 39 36
BECK Marine	53 rue de la Planche	07 70 44 92 34
BENETEAU Florence	34 rue de Coubert	06 45 36 30 91
BILINSKI Patricia	76 rue de la Planche	06 85 45 61 97
COELHO Lorine	104 rue de Champeaux – Barneau	06 61 95 43 35
COELHO Nathalie	104 rue de Champeaux – Barneau	06 64 99 90 93
DESOUCHÉ Viviane	4 rue de Moque Panier	06 17 32 08 38
FONTAINE Géraldine	17 allée du Prieuré	06 25 62 74 53
GERMANY Yolaine	1 rue de Solers	07 77 90 58 81
GUERIN Sylvie	19 rue du Champ Grillon	06 61 77 59 68
HORENT Pamela	12 Impasse de la Boulangerie	06 30 01 39 03
JACQUARD Sandrine	5 rue des Closeaux	06 74 06 61 18
MATHIEU Christelle	14 rue de Corbeil	06 68 54 82 75
MERREIL Isabelle	3 rue de l'Yerres	06 31 83 38 47
NGO Frédérique	11 rue du Clos Moreau	06 78 02 01 89
PETITROUX Justine	6 rue de Solers	07 78 64 62 19
ROGER Rose-Marie	22 rue de l'Yerres	06 08 01 27 90
SILLY Laëtitia	1 Chemin du Val d'Yerres	06 42 91 58 40

L'ENFANCE

L'école de Soignolles



Adresse

Impasse des Ecoles

La commune de Soignolles est équipée d'un groupe scolaire, dépendant de l'académie de Créteil et situé au centre du village. Un peu plus de 200 enfants y sont accueillis en classes maternelles et primaires.

Monsieur FOURNIER, le directeur de l'école, met tout en œuvre pour que l'école soit un lieu agréable, convivial, d'apprentissage et de respect entre tous.



Les enfants rencontrant des difficultés peuvent bénéficier de soutien scolaire. Les enfants peuvent être inscrits à l'étude dirigée les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30.

Les tarifs actualisés de l'étude surveillée, la cantine et les accueils périscolaires sont consultables sur le site de la commune :

www.ville-soignollesenbrie.fr/mes-services/enfance-et-jeunesse/enfance/

CANTINE ET CENTRE DE LOISIRS

Cantine et accueil périscolaire

En période scolaire, environ 160 enfants déjeunent tous les jours à la cantine. La commune dispose d'une très belle salle de restauration, dans laquelle sont livrés des repas en liaison froide chaque matin.

L'inscription à la cantine se fait à la mairie avant le jeudi 10 heures, pour les repas de la semaine suivante

L'accueil périscolaire fonctionne de 7h à 9h et de 17h à 19h. Il est organisé dans les locaux du Centre de Loisirs.

Le Centre de Loisirs

Situé dans l'enceinte de l'école, il dispose pour l'ensemble de ses activités de 4 salles, un espace dortoir, deux cours et deux préaux.

Les enfants sont acceptés à partir de 3 ans à l'accueil périscolaire, et de 3 à 12 ans au Centre de Loisirs. Cinq animateurs permanents y travaillent.

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis, ainsi que pendant les petites et les grandes vacances scolaires. Il accueille les enfants de Soignolles et des communes avoisinantes.

Les services de cantine et de Centre de Loisirs sont accessibles après inscription. Pour ce faire, les familles peuvent se connecter au portail famille. Ce site permet également de payer les factures en ligne.

Site du portail famille : www.soignolles-en-brie.portail-defi.net

Les factures peuvent être réglées en Mairie (CB, chèques ou espèces), ou en ligne. Le prélèvement automatique peut être mis en place.

LA GESTION DES DÉCHETS

La collecte des déchets est réalisée par le SIETOM

Site internet : www.sietom77.com/



Les encombrants

Les encombrants ménagers (souvent nommés monstres) sont ramassés chaque premier samedi du mois, même lorsque celui-ci est férié.

Les déchets suivants ne seront pas pris par les encombrants :

Gravats de chantier, huiles de vidange, bidons de peinture, produits dangereux, récipients ayant contenu du carburant, batteries, déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E), vitres, miroirs, petits appareils ménagers, gros électroménager (frigos,...), pneumatiques (à déposer chez votre garagiste ou en déchetterie).

Le tri sélectif

Le ramassage a lieu le mardi des semaines paires.

Les containers de tri sélectif sont fournis par le SIETOM:

Un petit bac vert pour le verre.

Un bac jaune pour les emballages. Vous pouvez vous rendre sur www.sietom77.com/ pour connaître les consignes de tri.

Vos containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés après le passage du camion de collecte. Des bornes d'apport volontaire de papiers et de verres sont également disponibles sur la commune.

Le compostage

Le SIETOM invite les habitants à diminuer le volume des poubelles d'ordures ménagères, en privilégiant le retour au sol de la matière organique.

Le SIETOM propose une initiation gratuite au compostage, ainsi que la mise à disposition d'un composteur.

Contact : 01.64.07.37.83 – prevention@sietom77.com

Les ordures ménagères

Les containers sont fournis par le SIETOM.

Le ramassage a lieu tous les mercredis.

HORAIRE DES DÉCHÈTERIES

Une carte d'accès aux déchetteries, obligatoire et gratuite, est à demander sur le site internet www.sietom77.com/

	Horaires	Evry - Grégy Fontenay- Trésigny Pontault	Roissy en Brie Gretz – Armainvili- liers	Ozoir la Ferrière Pontault - Combault
Lundi	09h00-11h45 14h00-18h00	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ
Mardi	09h00-11h45 14h00-18h00	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ
Mercredi	09h00-11h45 14h00-18h00	OUVERT	FERMÉ	OUVERT
Jeudi	09h00-11h45 14h00-18h00	OUVERT	FERMÉ	OUVERT
Vendredi	10h00-18h00	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Samedi	10h00-18h00	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Dimanche	09h00-13h00	OUVERT	OUVERT	OUVERT

Les déchetteries ferment leur accueil 5 minutes avant l'horaire indiqué.

Le réseau est fermé les jours fériés.

Horaires mis à jour sur www.sietom77.com/dechetterie/

TRAVAUX

**Vous souhaitez faire des travaux,
quelles sont vos obligations?**

Avant d'entreprendre des travaux, tels que: clôture, pose de vélux, garages, n'oubliez pas de demander un permis de construire ou une autorisation de travaux en Mairie.

L'obtention du permis de construire est obligatoire pour toute construction supérieure à 40m². Mais, ce permis est également nécessaire pour la surélévation ou l'abaissement d'un toit, les travaux entraînant une modification dans la destination de l'usage du local existant, la reconstruction d'un bâtiment partiellement ou totalement détruit, etc...

ATTENTION : la liste des exemples cités n'est pas exhaustive. Dans le doute, il est préférable de se renseigner en Mairie.

Vous devez déposer une déclaration de travaux préalable auprès du Maire, au moins un mois avant le commencement des travaux: par exemple, effectuer un ravalement, édifier une clôture, refaire votre toiture, modifier la façade ou les ouvertures (fenêtres, lucarnes, volets, ...), créer un abri de jardin, un garage, construire une terrasse, une véranda d'une surface inférieure à 40m², etc...



Pour une démolition, il faut impérativement déposer une demande de permis de démolition.

Pour tout renseignement complémentaire rendez vous sur le site internet de la mairie:

www.ville-soignollesenbrie.fr/mes-services/urbanisme-et-travaux/

LES NUISANCES

Engins motorisés

Afin de respecter les temps de repos et la tranquillité des habitants, l'utilisation des engins motorisés bruyants tels que les motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses ou autres, est autorisée seulement :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h,
- le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Nuisances sonores : aboiements, musique ...

Le code de la santé publique prévoit en son article R48/2 une contravention de 3ème classe pour « émission de bruit particulier troubant la tranquillité du voisinage » (bruit inutile, désinvolte ou agressif lié au comportement d'une personne ou d'un animal placé sous sa responsabilité et qui est constaté sans mesure acoustique).

Nous remercions par avance les propriétaires de veiller à ne pas troubler la quiétude de leurs voisins.

Pour votre information : des sacs à déjections canines sont mis à disposition.

Réglementation de la circulation des camions

La circulation des camions de plus de 6 tonnes de charge totale est interdite dans toute la commune, exception faite pour les livraisons.

LA RIVIÈRE ET LE PCS

Attention, l'Yerres peut sortir de son lit

Il est recommandé la plus grande prudence en cas de pluie. Notre rivière d'un aspect des plus calme l'été est imprévisible et sort de son lit avec une vitesse surprenante en période de pluie. Nous vous prions de ne pas emprunter les gués dès que l'eau commence à les recouvrir.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Outil d'aide à la décision du maire, le Plan Communal de Sauvegarde prévoit les interventions qui permettront de préserver la sécurité de la population et des biens face à un évènement de sécurité civile.

En cas d'évènement majeur (inondation, risques de pollutions...), une cellule de crise sera installée en mairie. Les élus appliqueront l'organisation prédefinie avec des missions précises relatives à l'alerte, la logistique et l'hébergement quel que soit le risque considéré.

L'alerte pourra être donnée par différents moyens selon la nature de l'évènement : la sirène d'alerte, un mégaphone dans les rues, le téléphone, la radio et/ou la télévision...

CARTE DE LA CCBRC

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux



Village de



SOIGNOLLES

en-Brie



Renseignements :

www.ville-soignollesenbrie.fr